

Pour intensifier la pratique amateur et la participation des citoyens à la vie culturelle locale

		2017	2018	2019
1.1	Développer des programmes qui favorisent la pratique culturelle amateur			
1.1.1	Maintenir un programme de danse en ligne pour les personnes âgées	●	●	●
1.1.2	Favoriser la tenue d'un événement créatif annuel pour les adolescents		●	
1.1.3	Favoriser la tenue d'expositions amateurs dans le studio D du Centre d'art Diane-Dufresne	●	●	●
1.1.4	Soutenir le développement d'une offre de camps de jour culturels	●	●	●
1.1.5	Favoriser la formation d'une chorale d'enfants	●	●	●
1.1.6	Mettre en place une tarification de location favorisant l'accessibilité des entreprises culturelles privées au Centre d'art Diane-Dufresne	●	●	●
1.1.7	Développer un programme de mentorat pour intéresser les jeunes à la création numérique		●	
1.2	Favoriser la consultation et l'échange avec les citoyens pour évaluer l'offre culturelle et anticiper les besoins futurs			
1.2.1	Tenir à jour le portrait des programmations offertes sur le territoire de la Ville		●	●
1.2.2	Dresser des bilans qualitatifs et quantitatifs portant sur les activités, les animations, les événements et les festivals déployés sur le territoire		●	●
1.2.3	Réaliser un sondage évaluant la satisfaction des citoyens sur les activités et services culturels offerts à Repentigny	●		●
1.2.4	Utiliser la communauté virtuelle pour assurer les échanges continus avec les citoyens	●	●	●
1.3	Soutenir et stimuler l'engagement bénévole et la participation des Repentignoises et des Repentinois à la vie culturelle locale			
1.3.1	Développer un programme d'action bénévole au Centre d'art Diane-Dufresne	●		
1.3.2	Créer un conseil des ados agissant à titre de comité culturel consultatif	●		
1.3.3	Soutenir des mesures visant la reconnaissance des bénévoles culturels	●	●	●
1.3.4	Mettre en place le groupe des amis de la bibliothèque (comité citoyen consultatif)			●
1.3.5	Uniformiser les pratiques de gestion de l'implication bénévole au sein du Service des arts, de la culture et des lettres		●	●
1.3.6	Mettre en place un programme de bénévolat au Médialab		●	

Pour inscrire l'action culturelle de Repentigny en cohésion et en complémentarité de la dynamique locale, régionale et nationale

		2017	2018	2019
2.1	Favoriser le développement de créneaux de diffusion professionnels complémentaires			
2.1.1	Conclure et renouveler des protocoles d'entente avec les diffuseurs partenaires	•	•	•
2.1.2	Mettre en place une table de concertation dédiée à la programmation et à la diffusion culturelle	•	•	•
2.1.3	Travailler de concert avec les diffuseurs partenaires en vue de développer une programmation complète et diversifiée	•	•	•
2.1.4	Regrouper l'offre de service s'adressant à la clientèle scolaire en collaboration avec les diffuseurs partenaires	•	•	•
2.2	Accroître la notoriété de Repentigny et de ses acteurs culturels sur le plan récréotouristique			
2.2.1	En collaboration avec Récrotourisme Repentigny, intégrer la dimension culturelle dans les représentations de la Ville au sein des lieux de concertation actifs en développement touristique	•	•	•
2.2.2	Travailler de concert avec Récrotourisme Repentigny pour intégrer l'offre culturelle au Plan de développement stratégique en tourisme	•	•	•
2.2.3	Développer de nouvelles expériences de visite misant sur la complémentarité des attraits culturels et patrimoniaux	•	•	•
2.2.4	Développer une forfaitisation mettant en valeur les événements et les attraits culturels		•	•
2.3	Développer de nouveaux modèles de collaboration avec le milieu des affaires			
2.3.1	Faire du Médialab un lieu de perfectionnement et de réseautage pour les jeunes entrepreneurs			•
2.3.2	Développer une programmation à l'intention des jeunes entrepreneurs et de la clientèle d'affaires au Médialab		•	
2.3.3	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant le rapprochement et la collaboration entre la culture et le milieu des affaires	•	•	•

2017 2018 2019

		2017	2018	2019
2.4	Développer des partenariats avec les établissements scolaires du territoire pour favoriser l'accès des jeunes à de nouvelles expériences culturelles, littéraires et numériques			
2.4.1	Susciter l'engagement bénévole des jeunes dans le cadre des activités et événements de la Ville	•	•	•
2.4.2	Collaborer avec les intervenants du milieu scolaire pour le développement d'une offre culturelle adaptée aux besoins des élèves du primaire et du secondaire	•	•	•
2.4.3	Développer un programme éducatif à l'intention des groupes scolaires axé sur la découverte technologique et la mission du Médialab		•	
2.4.4	Revoir le protocole d'entente entre la Ville, la Commission scolaire des Affluents et l'école secondaire l'Horizon dans le but de bonifier l'offre aux élèves		•	
2.4.5	Collaborer au comité culturel de la Commission scolaire des Affluents	•	•	•
2.4.6	Collaborer à l'élaboration et à la mise à jour du répertoire culturel de la Commission scolaire des Affluents	•	•	•
2.5	Poursuivre les actions visant la reconnaissance des compétences culturelles de la Ville par les différentes instances gouvernementales et les organismes stratégiques			
2.5.1	Maintenir les pratiques de programmation de qualité et de hauts standards de sélection pour le développement des arts visuels au Centre d'art Diane-Dufresne	•	•	•
2.5.2	Renouveler l'Entente de développement culturel en partenariat avec le Ministère de la Culture et des Communications	•		
2.5.3	Assurer la présence et le leadership de la Ville au sein d'associations et d'organismes reconnus par le milieu	•	•	•



Pour permettre aux artistes, aux artisans et aux organismes d'exercer leur rôle au sein de la collectivité

		2017	2018	2019
3.1	Mettre en place des conditions matérielles, financières et organisationnelles favorables à l'épanouissement des organismes culturels et événementiels reconnus			
3.1.1	Consolider et diffuser un programme de soutien financier visant à appuyer les initiatives culturelles locales	●	●	●
3.1.2	Offrir un accompagnement et une expertise-conseil aux organismes et événements culturels	●	●	●
3.1.3	Offrir une formation annuelle aux administrateurs d'OBNL		●	●
3.1.4	Maintenir une politique de tarification accessible et adaptée aux besoins des organismes culturels	●	●	●
3.1.5	Appliquer la politique de reconnaissance des organismes de la Ville et conclure, lorsque nécessaire, des protocoles d'entente particuliers	●	●	●
3.1.6	Tenir une activité d'information, d'échange et de réseautage pour les organismes culturels reconnus	●	●	●
3.1.7	Offrir un soutien financier, une main-d'œuvre spécialisée et du matériel approprié, conformément aux ententes conclues avec les organismes	●	●	●
3.2	Reconnaître l'importance de la relève professionnelle en structurant des programmes qui permettent de la soutenir			
3.2.1	Maintenir le programme de bourses et de projets de perfectionnement dédié au soutien de l'élite culturelle locale (Excellence Repentigny)	●	●	●
3.2.2	Développer des opportunités de diffusion pour les artistes professionnels de la relève	●	●	●
3.2.3	Faire une place aux artistes de la relève professionnelle en arts visuels dans la programmation du Centre d'art Diane-Dufresne	●	●	●

		2017	2018	2019
3.3	Souligner l'apport des artistes, artisans, diffuseurs et organismes culturels par des actions visant leur rayonnement et leur reconnaissance			
3.3.1	Souligner les anniversaires significatifs des organismes conformément à la politique de reconnaissance	●	●	●
3.3.2	Inviter les organismes culturels au gala annuel de reconnaissance des bénévoles	●	●	●
3.3.3	Soutenir la participation des acteurs culturels aux différents concours régionaux et nationaux	●	●	●
3.3.4	Développer des mécanismes pour tenir les artistes et les artisans locaux et régionaux informés	●	●	●
3.3.5	Associer les artistes, ainsi que leurs œuvres, aux événements publics auxquels ils peuvent contribuer	●	●	●
3.4	Soutenir la création artistique professionnelle par la mise en place de programmes de résidences			
3.4.1	Structurer un plan d'action et de développement pour l'accueil de résidences au Centre d'art Diane-Dufresne		●	●
3.4.2	Développer un programme de résidences au Réseau des bibliothèques			●
3.5	Se doter d'une politique d'acquisition, de restauration et de valorisation des œuvres d'art			
3.5.1	Définir un cadre normatif régissant les dons et les successions d'œuvres, d'instruments de musique et de matériel artistique		●	
3.5.2	Élaborer une politique d'acquisition d'œuvres d'art		●	
3.5.3	Se doter d'un plan d'action pour la restauration et l'entretien des œuvres d'art publiques			●
3.5.4	Élaborer un plan d'action pour la valorisation de la collection permanente municipale	●		



Pour permettre la réalisation d'activités favorisant la rencontre entre le citoyen et la culture

		2017	2018	2019
4.1	Développer, aménager et rendre accessible un espace culturel propice à la découverte, au partage, aux initiatives citoyennes et à la pratique professionnelle et amateur			
4.1.1	Structurer un plan de développement favorisant l'accès aux équipements professionnels du Centre d'art Diane-Dufresne	●		
4.1.2	Développer un plan d'action pour le réaménagement et l'intégration du bâtiment situé au 435 Notre-Dame, à l'Espace culturel			●
4.1.3	Planifier la construction et l'aménagement d'un parvis entre le Centre d'art Diane-Dufresne et la salle de spectacle en vue d'accueillir des événements, des animations et des prestations artistiques	●	●	●
4.1.4	Planifier la construction et l'aménagement d'une salle de spectacle professionnelle	●	●	●
4.1.5	Intégrer la bibliothèque Robert-Lussier dans l'aménagement et l'offre de l'Espace culturel		●	●
4.1.6	Amorcer l'aménagement des jardins thématiques et d'art public	●		
4.1.7	Prévoir des aménagements pour les manifestations littéraires			●
4.2	Favoriser l'accès aux technologies de pointe au moyen d'équipements appropriés			
4.2.1	Construire un Médialab au sein de la Bibliothèque Robert-Lussier	●		
4.2.2	Élaborer un plan d'acquisition et de mise à jour des équipements technologiques de pointe			●
4.2.3	Poursuivre l'implantation d'un système de prêt et de retour libre-service au Réseau des bibliothèques	●	●	●
4.3	Améliorer la qualité et la gestion des équipements nécessaires à la tenue d'événements et de manifestations culturelles			
4.3.1	Prévoir un plan d'acquisition, d'entretien et de remplacement des équipements		●	
4.3.2	Se doter d'un système efficace de gestion des équipements		●	

		2017	2018	2019
4.4	Protéger l'intégrité visuelle des bâtiments municipaux patrimoniaux			
4.4.1	Évaluer les possibilités permettant de mettre en valeur les caractéristiques historiques du bâtiment situé au 435 rue Notre-Dame			●
4.4.2	Considérer les opportunités d'acquisition de bâtiments patrimoniaux dans le périmètre de l'Espace culturel en effectuant les démarches nécessaires	●	●	●
4.4.3	Entretien et améliorer l'aménagement intérieur et extérieur du Moulin Grenier	●	●	●
4.5	Favoriser l'intégration des arts dans l'aménagement des sites municipaux			
4.5.1	Sensibiliser les différents services de la Ville à l'intégration de considérations culturelles dans le cadre des projets de développement	●	●	●
4.5.2	Élaborer un plan d'acquisition de sculptures publiques pour les jardins de l'Espace culturel		●	
4.5.3	Réaliser un projet soulignant la présence de l'ancien Centre d'art au parc Saint-Laurent			●
4.6	Améliorer l'expérience des usagers de la bibliothèque Robert-Lussier en procédant à son réaménagement selon les nouvelles tendances			
4.6.1	Consulter les citoyens pour identifier les besoins dans une approche de co-design		●	
4.6.2	Mettre à jour le plan de développement de la bibliothèque et effectuer les études requises par le Ministère de la Culture et des Communications		●	
4.6.3	Effectuer les demandes de subvention nécessaires à la réalisation du projet			●



Pour intéresser et desservir les citoyens

		2017	2018	2019
5.1	Animer le Centre d'art Diane-Dufresne dans une optique d'innovation, de découverte et de développement des publics			
5.1.1	Concevoir et mettre en place un programme de médiation culturelle et définir son cadre de réalisation	●	●	
5.1.2	Développer et consolider un programme de fidélisation pour les membres	●	●	●
5.1.3	Proposer une programmation diversifiée et innovante en art visuel	●	●	●
5.1.4	Développer des programmes et des animations diversifiés, pour toutes les clientèles	●	●	●
5.2	Élaborer une offre répondant à la mission d'accès à l'information et aux apprentissages tout au long de la vie du Réseau des bibliothèques			
5.2.1	Accroître les abonnements aux ressources numériques spécialisées en réponse à la demande croissante	●	●	●
5.2.2	Bonifier le fond des collections		●	●
5.2.3	Élaborer une offre en alphabétisation et en francisation		●	
5.2.4	Identifier des stratégies pour développer une formule d'accueil pour les nouveaux arrivants			●
5.2.5	Identifier des stratégies pour assurer la pérennité du programme Le Fouineur au moyen de partenariats structurants			●
5.3	Stimuler l'éveil à la lecture dès le plus jeune âge et encourager les habitudes de lecture durables comme saines habitudes de vie pour toutes les clientèles			
5.3.1	Développer une offre de service à l'intention de la clientèle adolescente	●		
5.3.2	Développer un programme d'éveil à la lecture pour les bébés	●		
5.3.3	Intensifier le prêt hors les murs en développant des services sur mesure pour les citoyens à mobilité réduite et pour des organismes ciblés		●	
5.3.4	Développer des clubs de lecture pour différentes clientèles		●	

		2017	2018	2019
5.4	Promouvoir, valoriser et animer le patrimoine bâti et historique			
5.4.1	Développer des outils d'interprétation et de valorisation du Petit Village	●	●	
5.4.2	Identifier la meilleure façon d'intervenir pour assurer l'animation et la valorisation du patrimoine à Repentigny, de concert avec les intervenants ciblés		●	
5.4.3	Développer un outil d'animation pédagogique sur le patrimoine à l'intention de la clientèle scolaire		●	●
5.4.4	Développer un circuit patrimonial portant sur les cimetières de Repentigny	●		
5.4.5	Réaliser et diffuser un guide toponymique sur le Web			●
5.4.6	Développer des outils technologiques de pointe portant sur les circuits patrimoniaux municipaux			●
5.4.7	Identifier le Chemin du Roy au moyen d'outils créatifs et innovants			●
5.5	Développer l'offre de formation aux nouvelles technologies en exploitant les possibilités du Médialab			
5.5.1	Mettre en place des programmes de coapprentissage et des projets intergénérationnels en lien avec l'intégration des technologies et l'utilisation des ressources numériques		●	
5.5.2	Favoriser la libre utilisation des équipements du Médialab pour la réalisation de projets personnels	●		
5.5.3	Mettre en place une programmation permettant l'expérimentation et l'utilisation des équipements technologiques	●		

		2017	2018	2019
5.6	Initier et poursuivre des actions visant le développement et la sensibilisation des publics aux différentes formes d'art et à la littérature			
5.6.1	Soutenir un événement visant la découverte de la danse (Danses au crépuscule)	●	●	
5.6.2	Accueillir un festival visant la découverte du Théâtre			●
5.6.3	Développer un nouveau concept de spectacles littéraires	●		
5.6.4	Maintenir une programmation variée dans le cadre des journées de la culture	●	●	●
5.6.5	Organiser le Festival culturel les Petits bonheurs pour la clientèle âgée de 0 à 6 ans	●	●	●
5.6.6	Multiplier les stratégies innovantes pour mieux rejoindre et desservir les lecteurs dans des lieux non traditionnels	●	●	●
5.6.7	Assurer la répartition des activités culturelles sur le territoire repentinois	●	●	●
5.7	Développer des animations culturelles facilitant l'accès des citoyens au fleuve, aux berges et à la rivière			
5.7.1	Structurer et bonifier l'offre de croisières patrimoniales sur le fleuve	●	●	●
5.7.2	Développer et rendre accessible un outil d'interprétation de la rivière L'Assomption			●
5.7.3	Développer et pérenniser le projet littéraire Au fil de l'eau, au fil des mots	●	●	●

Pour permettre à la Ville de s'inscrire en tant que pôle culturel incontournable

		2017	2018	2019
6.1	Assurer la promotion, la diffusion ainsi que le rayonnement des arts, de la culture et des lettres.			
6.1.1	Développer une stratégie de communication propre à la culture	●	●	●
6.1.2	Promouvoir les activités et événements organisés par les organismes reconnus	●	●	●
6.1.3	Promouvoir les activités culturelles par l'entremise des différents outils de communication municipaux	●	●	●
6.2	Mettre en œuvre des stratégies visant à attirer de nouveaux publics			
6.2.1	Développer des contenus créatifs et innovants	●	●	●
6.2.2	Être proactif et avant-gardiste dans le choix des médias sociaux pour la diffusion des contenus		●	●
6.2.3	Structurer et mettre en œuvre un plan de développement des contenus Web		●	●
6.2.4	Mettre en place un mode de communication interactif par champ d'intérêt			●
6.2.5	Développer une approche de communication informelle en utilisant les compétences et les intérêts des employés et les usagers		●	●
6.3	Faire connaître et reconnaître l'Espace culturel et le Médialab comme hauts lieux de diffusion, de création et d'innovation			
6.3.1	Développer une image de marque pour l'Espace culturel		●	
6.3.2	Développer une identité visuelle qui rejoint les clientèles cibles pour le Médialab	●		
6.3.3	Retenir les services d'une relationniste de presse pour promouvoir les expositions auprès des médias nationaux et internationaux	●	●	●
6.3.4	Saisir toutes les opportunités pour promouvoir et faire rayonner l'expertise repentignoise (concours, conférences, rédaction d'articles, etc.)	●	●	●
6.3.5	S'allier à une personnalité inspirante et mobilisatrice à laquelle les jeunes vont s'identifier pour le Médialab	●	●	●
6.4	Positionner la culture comme levier de développement économique			
6.4.1	Développer des outils permettant de mesurer l'apport économique de la culture et valoriser les résultats dans une optique de sensibilisation			●